



DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAMERS  
2 avril 2026  
N° 2026/032

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 072-217201805-20260402-2026\_032-DE



Date de convocation  
27/03/2026

Date d'affichage  
27/03/2026

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 27  
Votants 27

Acte rendu exécutoire  
après transmission  
électronique

Le Conseil Municipal de la Ville de Mamers, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 2 avril 2026 à dix-neuf heures trente au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, Maire.

**Présents :**

Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Jérôme DELAUNAY, Sandrine PLESSIX, Romuald SAUSSE, Virginie ANDRY, Hervé FRELON, Sophie MARDEYA, Gérard EVRARD, Régis PAUMIER, Valérie CHAUVIN, Sylvie AUBRY, Odile DESLAIS, Vincent MAILLIART, Annie HOGER, Yohann BOIVIN, Magali LOUALT, Christophe PIERREDON, Martine CHARON, Michel Le MEN, Sylvie DELORME, Benjamin HERVE, Murielle BERTRAND, Emmanuel GOURDEAU, Sylvie LUSSON, Rabbi KOKOLO, Marie-Noëlle LEROI, Bernard LEAUTE

**Absents et excusés:** sans objet

**Absents ayant donné pouvoir :** sans objet

Monsieur Yohann BOIVIN a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : Désignation des délégués titulaires et suppléants à l'association Petites Cités de Caractère**

La collectivité est membre de l'Association Petites Cités de Caractère, qui a pour mission la valorisation et la promotion des petites villes et villages présentant un patrimoine architectural, historique et culturel remarquable.

Conformément aux statuts de l'association, la collectivité dispose de deux sièges de délégués titulaires et de deux sièges de délégués suppléants au sein de ses instances décisionnelles.

Il y a lieu, pour le conseil municipal, de procéder à la désignation de ses représentants afin d'assurer la participation active de la collectivité aux travaux et décisions de l'association.

Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal désigne pour représenter la collectivité au sein de l'association Petites Cités de Caractères

- En qualité de **délégués titulaires (2 personnes)** : Hervé FRELON, Michel LE MEN
- En qualité de **délégués suppléants (2 personnes)** : Odile DESLAIS, Régis PAUMIER

POUR : 24:  
ABSTENTION : 3

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Frédéric BEAUCHEF

